

Vie associative

Février

Samedi 18 : Concours de belote de l'amicale des pompiers – salle polyvalente
Samedi 26 : Disco du football – salle polyvalente
Samedi 26 : Course d'Orientation (Challenge Vendée Orientation) – Rand'Orientation – Tiffauges Sports Orientation

Mars

Samedi 3 : Soirée bénévoles et Assemblée Générale du R.S.T. – salle polyvalente
Samedi 3 : Tournoi de badminton (après-midi) – salle de sports (ouvert à tous)
Vendredi 9 : Représentation Théâtre – salle polyvalente
Samedi 10 : Représentation Théâtre – salle polyvalente
Dimanche 11 : Représentation Théâtre – salle polyvalente
Vendredi 16 : Représentation Théâtre – salle polyvalente
Samedi 17 : Représentation Théâtre – salle polyvalente
Dimanche 18 : Représentation Théâtre – salle polyvalente
Samedi 31 : Chasse à l'œuf des écoles primaires dans le jardin de la MARPA
Samedi 31 : Rassemblement annuel de la Mutuelle du val de Sèvre à St Aubin des Ormeaux

Avril

Samedi 21 : Soirée du Football –salle polyvalente
Samedi 28 : « il était Un Arbre », journée d'animation autour d'Un Arbre et sa Sculpture à la tronçonneuse, en public – Amicale Laïque

Bibliothèque

A partir du mois de mars, la bibliothèque sera ouverte le vendredi de 16h30 à 17h30 et le samedi de 10h30 à 11h30.

Balayage des rues

Le prochain balayage des rues se fera le mercredi 14 mars (circuit bourg et circuit écarts). Le balayage des rues étroites se fera le mardi 27 mars.



Ville de Tiffauges

État Civil 2011

NAISSANCES

Louise CHAPERON	3 avril
Iris ALAIN	11 avril
Hugo LHOMMEDET	23 avril
Maxence BARRE	6 mai
Nolan BRIN	22 mai
Clément GUILLET	23 juin
Louenn CHAUVIERE PIPAUD	15 juillet
Sarah COUSIN	16 juillet
Samuël DAVID	27 juillet
Niels MALAMAIRE	25 août
Lorenzo DOMINGUES	13 septembre
Zoé MALICOT	1 ^{er} novembre
Mathéo VIAUD	4 novembre
Gwenn BOUTELLER	12 novembre
Violette BLANCHARD	23 novembre
Délisia HERVOUET	23 novembre
Charly POTTIER	27 novembre
Tomas BONNET	5 décembre

MARIAGES

Céline ECHASSERIEAU et Emmanuel BIYE- NZOGHE NYARE	14 mai
Audrey LEGALLAIS et Pierrick CHEVALIER	14 juillet
Anne-Claire SIMON et Philippe MORISSEAU	16 juillet
Catherine GREGOIRE et David AUPIN	20 août
Céline MINAUD et Éric MOUILLÉ	29 octobre
Bori Gufu OBA et Guillaume BROCHARD	26 novembre

DECES

Gabrielle NERRIERE	4 mars
Louis POIRIER	8 août
Marie-Jeanne GAUCHER	10 septembre
Jean MINGUET	27 octobre
Marie-Thérèse MOUILLÉ	20 décembre



Bulletin Municipal
de Tiffauges

Le Tiffaugalien

Février 2012

Éditorial

La neige, c'est beau, mais...

Les météorologues ne s'étaient pas trompés, ils nous l'avaient annoncée l'arrivée de la neige, et nous l'avons reçue en abondance dans la nuit du samedi au dimanche (4/5 février).

Une aubaine pour les photographes amateurs, pour les jeunes qui ont sorti leurs luges du grenier, pour quelques skieurs qui ont sillonné la campagne, pour les enfants qui ont organisé des batailles de boules de neige avec leurs parents et fabriqué des bonshommes de neige...

Mais c'est beaucoup moins drôle pour ceux qui sont obligés de se déplacer, d'autant plus que cet épisode glacial venu de la lointaine Russie n'en finit pas. (Il paraît même que nous en tenons pour deux semaines encore !)

Notre problème, c'est bien que nous sommes désarmés devant ce phénomène, que ce soit au niveau des particuliers qui ne possèdent pas de pneus neige ou de chaînes, ou des services communaux qui ne sont pas équipés pour dégager une neige qui reste rare dans nos contrées de l'ouest. Les services ont rapidement dégagé les grands axes, mais ils ne sont pas passés sur les axes secondaires. C'est pour cela que les transports scolaires ont été interrompus plusieurs jours.

Il faut cependant savoir que, dès le dimanche matin, notre « cantonnier » était à pied d'œuvre avec son tracteur, dégageant quelques axes, les carrefours et les passages délicats, salant les principales voies d'accès au centre-ville. Depuis lundi, avec ses deux collègues, ils ont répondu de leur mieux aux appels qui les ont conduits aux quatre coins de la commune.

Chacun sait que le sel n'est efficace que si la neige est tassée par les véhicules et que la température ne soit pas trop basse. Malheureusement, nous avons à supporter des froids sibériens et la neige ne fond que lorsqu'elle est exposée au soleil. Au contraire, elle s'est par endroits transformée en glace et il est bien plus difficile de la racler. Pour éviter les dérapages incontrôlés, la seule solution est le sablage ... et la prudence !

Nos employés continuent à sabler ou saler les passages dangereux partout où ils le peuvent. N'hésitez pas à contacter la mairie ... et soyez indulgents avec eux, en attendant le retour d'un temps plus clément.



**CONSEIL MUNICIPAL N°124
du 6 février 2012**

Etaient présents:

M. GIRAUD, Maire, MM CHATRY, BROSSET, adjoints.

Mmes BARREAU, BAUDRY, BRIN, GARREAU, GAUTRON,

MM. CHIRON, HOUSSAYE, POILANE

Procurations : M. LANDREAU à Mme

GARREAU, M. OGER à M. HOUSSAYE

Secrétaire de séance : M. CHATRY

Le Conseil Municipal s'est réuni le lundi 6 février 2012 à 20h30, en mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre GIRAUD, Maire.

Après en avoir délibéré, il décide d'adopter le compte-rendu de la réunion du 12 décembre 2011,

1 – Information des décisions prises dans le cadre des délégations

- Rénovation du plancher support de l'orgue à l'église : 1 451.70 €

- Fourniture et pose de protection en aluminium sur les portes de la salle polyvalente

- Emprunt de 100 000 € souscrit auprès du Crédit Agricole (taux fixe à annuité réduite 5.85 % - taux apparent 5.34 %) sur 20 ans.

2 – Avis de la commune sur la demande d'autorisation d'exploiter la déchèterie des Quatre-Routes

Dans le cadre du projet de restructuration de la déchèterie des Quatre Routes sur la commune de Saint Martin des Tilleuls, une enquête publique est en cours. Le Conseil Municipal de Tiffauges est appelé à émettre un avis sur ce projet.

Après délibération, le Conseil Municipal donne un avis favorable à cette demande.

3 – Salle polyvalente : tarifs 2014

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que pour permettre d'ouvrir les réservations de la salle polyvalente pour l'année 2014 il convient de délibérer sur les tarifs de location.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide que les tarifs de la salle polyvalente pour l'année 2014 seront les suivants :

	<u>Teiphaliens</u>	<u>Non Teiphaliens</u>
Mariage*	421 €	845 €
Tarif supplémentaire pour le lendemain	191 €	192 €
Réveillon du 31 décembre	833 €	845 €
Vin d'honneur	191 €	243 €
Repas et banquets	241€	387 €
Repas dansants (classes)	288 €	non autorisé
Petite salle avec chauffage	66 €	non autorisé
Petite salle sans chauffage	58€	non autorisé
Entreprises :		
Assemblées générales	gratuit	98 €
Buffets, arbres de Noël	288 €	384 €
Associations :		
Pour utilisation à but lucratif sans les cuisines		116 €
Pour utilisation à but lucratif avec les cuisines		174 €
Pour repas dansants		288 €
Pour disco		421 €
(+pour les discos, facturation des heures de ménage au-delà des 4 heures habituelles)		
Supplément chauffage toutes occupations (sauf petite salle) :	66 €	(sauf pour assemblée générale d'association locale avec réunion seulement)
Cautions toutes locations :	1 000 €	
Facturation de nettoyage :	26.50 €	de l'heure si nécessaire.
* Réduction de 10% en semaine, hors jours fériés		

4 – Dématérialisation des documents budgétaires

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, qu'à compter de 2012 il sera possible de transmettre à la préfecture, par voie dématérialisée, les documents budgétaires. Pour cela il convient de passer un avenant à la convention conclue avec l'État.

Après présentation de cet avenant, le Conseil Municipal décide d'approuver sa signature afin de télétransmettre les documents budgétaires dès 2012.

5 – Révision des statuts du SyDEV

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le SyDEV a décidé de la refonte de ses compétences et que par conséquent le Conseil Municipal doit se prononcer sur la révision des statuts.

Après présentation de ces modifications, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'approuver la révision des statuts du SyDEV.

6 – Convention avec le SyDEV – travaux de maintenance de l'éclairage public pour 2012

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le SyDEV propose son intervention pour des travaux d'entretien de l'éclairage public pour l'année 2012 (coût total : 4 438.80 €).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'approuver l'intervention du SyDEV.

7 – Convention avec le SyDEV – définition d'une enveloppe budgétaire annuelle pour les travaux de maintenance

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, qu'une enveloppe budgétaire doit être définie pour permettre au SyDEV de commander les matériels nécessaires à la remise à niveau.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'attribuer une enveloppe budgétaire annuelle de 5 000 € pour les travaux du SyDEV

8 – Autorisation de dépenses avant le vote du budget primitif 2012

Afin de clore les opérations de 2011 et de répondre aux premiers engagements de 2012, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget communal de l'exercice précédent (déduction faite des remboursements d'emprunt et des crédits de report), soit

$$1\,221\,086.52 \times 25\% = 305\,271.63 \text{ €}.$$

Ces crédits seront affectés aux dépenses suivantes : frais d'études pour le projet mairie, subvention à la MARPA suite aux travaux, achat de matériel, mobilier, restauration de l'orgue et travaux divers.

9 – Contrat Enfance Jeunesse : Subvention à l'association « Le Château des Loisirs »

Dans le cadre du contrat Enfance Jeunesse signé en 2011, il convient de fixer un schéma de développement pour déterminer les subventions qui seront versées annuellement à l'association « Le Château des Loisirs » sur la période 2011-2014.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a décidé d'adopter le schéma de développement ci-dessous pour la période 2011-2014 et donc de verser les sommes mentionnées à l'association (suivant la

convention conclue entre la commune et l'association).

Années	2011	2012	2013	2014
Actions				
Accueil de Loisirs	35 115.79 €	36 169.26 €	37 254.34 €	38 371.97 €
Fonction de coordination	3 300 €	3 399.00 €	3 500.97 €	3 606.00 €
Formation BAFA-BAFD	1038 €	1 069.14 €	1 101.21 €	1 134.25 €

10 – Contrat d'association avec l'école privée Notre Dame pour l'année 2012

Le Conseil Municipal, avec 12 voix pour et une abstention, décide de fixer le montant de la participation communale pour l'École Notre Dame, pour l'année 2012, à 425.33 € par élève soit 66 351.48 € pour 156 élèves résidant à Tiffauges.

11 – Subvention à l'Amicale Laïque

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'Amicale Laïque a déposé une demande de subvention (199 €) pour l'achat de matériel pour l'école J.Y. Cousteau.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a décidé d'accorder une subvention de 199 € à l'Amicale Laïque pour l'achat de matériel pour l'école publique.

Fin de conseil

***Collecte des sacs jaunes
(rectificatif)***

Contrairement à ce qui a été publié dans le dernier bulletin municipal, les sacs jaunes ne sont pas collectés le jeudi des semaines paires.

La collecte se fait le jeudi des semaines impaires pour l'ensemble de la commune, sauf pour les 13 villages suivants :

L'Aupoisière, La Maindronnière, La Malicotière, La Pinière, La Laurière, L'Angelinière, La Barbotière, La Marinière, Le Bordage-sur-Crême, Bellevue, La Tour de Nesle, Le Pinier et La Richardière

qui sont collectés le mardi des semaines paires.

Sacs à déposer la veille au soir